

Vendredi 9 octobre 2020



PRIÈRE

DIX HEURES

AFFAIRES COURANTES

DÉPÔT DE PROJETS DE LOI

M. le *ministre* FIELDING

(N° 2) — *Loi d'exécution du budget de 2020 et modifiant diverses dispositions législatives en matière de fiscalité/The Budget Implementation and Tax Statutes Amendment Act, 2020*

M. LAMONT

(N° 200) — *Loi sur l'obligation redditionnelle en matière de vente de ferraille/The Scrap Metal Sales Accountability Act*

U. ASAGWARA

(N° 201) — *Loi sur la réduction du temps supplémentaire obligatoire des infirmières (modification de diverses lois)/The Restricting Mandatory Overtime for Nurses Act (Various Acts Amended)*

U. ASAGWARA

(N° 202) — *Loi modifiant la Loi sur l'assurance-maladie (lignes directrices en matière de dotation applicables aux foyers de soins personnels)/The Health Services Insurance Amendment Act (Personal Care Home Staffing Guidelines)*

M. SALA

(N° 203) — *Loi modifiant la Loi sur l'Hydro-Manitoba (référendum applicable à la privatisation des filiales)/The Manitoba Hydro Amendment Act (Referendum Before Privatization of Subsidiary)*

M. KINEW

(N° 204) — *Loi sur Louis Riel/The Louis Riel Act*

M. GERRARD

(N° 205) — *Loi limitant l'utilisation du latex/The Latex Control Act*

M. NESBITT

(N° 300) — *Loi modifiant la Loi sur l'Église-unie du Canada/The United Church of Canada Amendment Act*

RAPPORTS DE COMITÉS

DÉPÔT DE RAPPORTS

DÉCLARATIONS DE MINISTRE

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉ

QUESTIONS ORALES

PÉTITIONS

U. ASAGWARA

M. BRAR

M. BUSHIE

M. GERRARD

M. LAMONT

M^{me} LAMOUREUX

M. LINDSEY

M. MALOWAY

M^{me} MARCELINO

M. MOSES

M^{me} NAYLOR

M. SALA

M. SANDHU

M^{me} SMITH (Point Douglas)

M. WASYLIW

M. WIEBE

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

REPRISE DU DÉBAT (deuxième jour)

M. WOWCHUK

Que soit présentée à la lieutenant-gouverneure l'adresse suivante :

Nous, députés à l'Assemblée législative du Manitoba, vous remercions bien humblement du discours que vous avez prononcé à l'ouverture de la troisième session de la quarante-deuxième législature du Manitoba.

Motion d'amendement de M. KINEW

Il est proposé que la motion soit amendée par adjonction, à la fin, de ce qui suit :

Cependant, l'Assemblée déplore que le gouvernement provincial :

- a) n'ait pas su être à la hauteur de l'engagement démontré par les Manitobains dans la lutte contre la pandémie et la récession pour améliorer la situation des familles, des travailleurs, des aînés et des entreprises dans la province;
- b) ait omis d'élaborer et de mettre en œuvre un plan concret et complet visant à répondre aux besoins économiques et ceux en matière de soins de santé qui ont été mis en évidence par la pandémie de COVID-19 et qu'il ait plutôt continué de s'engager dans la voie des coupures, de la privatisation et des attaques sur les travailleurs;
- c) ait davantage affaibli le système de soins de santé en refusant d'investir pour accroître les capacités de dépistage, les sites de dépistage et l'aide aux patients qui attendent d'obtenir un test et qu'il ait refusé de créer un système de réservation permettant de réduire les temps d'attente;
- d) ait laissé tomber les aînés du Manitoba en augmentant les frais imposés aux résidents des foyers de soins personnels pendant la pandémie, en réduisant les services de soins à domicile, en gelant l'aide aux soins personnels à domicile pendant des années, en limitant leur accès aux médicaments sur ordonnance et en augmentant les coûts de ces derniers tout en imposant à ce groupe vulnérable de Manitobains un fardeau accru quant aux soins en mettant davantage de responsabilités sur les épaules des familles;
- e) ait continué à privatiser des parties essentielles du système de soins de santé en refusant d'investir dans les soins de santé publique et en offrant plutôt des contrats valant des millions de dollars en contrats à des sociétés à but lucratif;
- f) ait continué à affaiblir les soins de santé en milieu rural en donnant suite à son plan de fermeture de stations de services médicaux d'urgence dans la province, dans des collectivités comme Grandview, et de salles d'urgence ainsi que de laboratoires, dans des collectivités comme Roblin et Shoal Lake;

- g) ait effectué des coupes dans les services de soins de santé dans le nord, notamment en fermant la salle d'opération de Flin Flon pendant la pandémie et en mettant en œuvre la privatisation des services Lifeflight;
- h) ait refusé de garantir que la totalité du financement fédéral en soins de santé sera consacrée aux patients plutôt qu'aux autres priorités du gouvernement;
- i) ait refusé de faire face à la crise de santé publique en n'effectuant aucun placement à long terme pour les organismes communautaires et en n'offrant pas d'initiatives de réduction des méfaits qui auraient aidé les Manitobains aux prises avec des problèmes de santé mentale et de dépendance à obtenir l'aide dont ils ont besoin et à réduire les maladies transmissibles par le sang;
- j) n'ait pas reconnu les besoins des personnes autochtones, noires et de couleur de la province dans le discours du Trône et qu'il n'ait présenté aucun plan complet visant à réduire la pauvreté et à y mettre fin ni de véritable plan pour la sécurité des collectivités dans la province;
- k) ait refusé de reconnaître l'incidence démesurée que la pandémie a eue sur les femmes en particulier et de mettre fin au gel de financement visant les garderies de la province, ce qui fait que de nombreuses garderies risquent de fermer leurs portes et ce qui causera encore plus de préjudices aux femmes, aux enfants et aux familles du Manitoba;
- l) ait détourné des fonds dont les services de garde d'enfants ont besoin au profit de consultants grassement payés alors que les éducateurs de la petite enfance ne reçoivent du gouvernement provincial aucune aide financière ni salariale depuis des années et qu'il ait continué à favoriser la privatisation des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants dans la province plutôt que d'investir pour que ces services soient publics, abordables, accessibles et de haute qualité;
- m) n'ait offert aucun programme réel ou efficace pour aider les petites entreprises à survivre à la pandémie ni aucun programme pour les aider à payer les coûts liés aux loyers et à l'achat d'équipement de protection individuelle, alors que de nombreuses petites entreprises craignent de devoir fermer leurs portes;
- n) ait continué à geler le financement destiné aux municipalités, forçant les grandes collectivités comme Winnipeg, Brandon, Thompson, Dauphin et Selkirk, de même que de plus petites collectivités comme Gimli et Saint-Lazare, à prendre des décisions difficiles quant aux coupes dans les services publics et dans les programmes permettant à ces collectivités de demeurer sécuritaires accueillantes;
- o) ait une fois de plus omis de s'engager à construire de nouveaux logements sociaux ou abordables malgré qu'il ait eu accès à des fonds provenant du gouvernement fédéral et qu'il ait empiré la situation en vendant des unités d'habitation appartenant à la province;
- p) ait continué à mettre en péril la réussite à long terme des étudiants manitobains en poursuivant son examen dépassé du système d'éducation, après avoir éliminé les classes de petite taille, sabré les services d'aide, congédié des aides-enseignants, réduit le financement en éducation et gelé les salaires des enseignants;

- q) ait refusé d'offrir un plan permettant un retour sécuritaire à l'école de manière à répondre aux inquiétudes des enseignants, des éducateurs, des élèves et des parents en garantissant des classes de petite taille, davantage de soutien en salle de classe ainsi que de nouveaux endroits créatifs pour l'apprentissage en classe et qu'il n'ait pas veillé à ce que des fonds du fédéral destinés à l'éducation se rendent réellement jusque dans nos classes;
- r) ait continué d'accroître les frais d'enseignement post-secondaires pendant la pandémie tout en infligeant aux collèges et universités de la province des compressions de l'ordre de millions de dollars après avoir coupé d'importants programmes dans les collèges, dont 75 places d'infirmières au Collège Red River;
- s) se soit immiscé dans les affaires des sociétés de la Couronne à de nombreuses reprises, y compris récemment lorsqu'il a ordonné à Hydro-Manitoba de vendre des filiales comme Teshmont, Manitoba Hydro International et Manitoba Hydro Telecom;
- t) n'ait su proposer de plan qui aurait permis de véritablement utiliser les actifs de la province en télécommunications pour offrir des services internet à larges bandes aux collectivités rurales et du Nord et qu'il ait plutôt encouragé la vente de ces actifs;
- u) n'ait pas su encore une fois écouter les producteurs manitobains, lesquels affirment massivement que l'approche adoptée par gouvernement à l'égard de la location des terres domaniales causera un tort irréparable aux fermes familiales de la province qui font déjà face à des défis de taille causés par les changements climatiques, et qu'il ne leur offre aucune aide en matière d'assurance pendant cette période difficile;
- v) ait continué à sous-utiliser les fonds de l'infrastructure routière à hauteur de centaines de millions de dollars tout en poursuivant la vente et la privatisation de services d'infrastructure;
- w) ait réduit le soutien aux services en français à l'Université de Saint-Boniface, à Santé en français et au Service de traduction et qu'il ait éliminé le poste de sous-ministre adjoint au Bureau de l'éducation française;
- x) n'ait su mener de consultations significatives auprès des leaders autochtones, cette année encore, au sujet du canal de déversement du lac St. Martin et d'autres initiatives touchant les droits des Autochtones et qu'il ait refusé de dûment reconnaître les rôles et les droits légitimes des leaders autochtones quant aux questions de récolte et de gestion des ressources;
- y) n'a pas mis en place un salaire de subsistance ni offert de soutien en matière de santé et de sécurité sur les lieux de travail et qu'il continue à défendre une loi visant le gel des salaires qui a été jugée inconstitutionnelle;
- z) ait ignoré les besoins des collectivités du Nord, lesquelles ont perdu des centaines d'emplois dans le secteur minier en ne libérant aucun fonds consacré au soutien des collectivités minières;
- aa) n'ait pris aucune mesure significative quant aux changements climatiques et qu'il ait continué à s'opposer inutilement à la taxe sur le carbone du gouvernement fédéral, qu'il ait réduit l'aide aux groupes environnementaux locaux, qu'il n'ait pas investi dans des programmes d'emplois verts et qu'il n'ait su faire de véritables progrès dans des projets importants comme la mise à niveau de la station de traitement des eaux usées du North End;

bb) n'ait su offrir de soutien aux nouveaux arrivants dans la province, particulièrement à ceux qui travaillent quotidiennement dans les secteurs agricoles et manufacturiers;

et que le gouvernement provincial ait par conséquent, et en raison de ses nombreux autres manquements, perdu la confiance de l'Assemblée et de la population du Manitoba.

(M^{me} la ministre SQUIRES – 1 min.)

FEUILLETON DES AVIS

AVIS DE MOTIONS POUR MARDI

M. HELWER

(N^o 3) — *Loi sur la fonction publique/The Public Service Act*

M. le ministre FIELDING

(N^o 4) — *Loi sur les heures d'ouverture des commerces de détail (modification ou abrogation de diverses lois)/The Retail Business Hours of Operation Act (Various Acts Amended or Repealed)*

AVIS DE RÉUNIONS DE COMITÉ

Le Comité permanent des comptes publics se réunira le mercredi 14 octobre 2020, à 18 heures, dans l'Assemblée du Palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner les rapports qui suivent et dont il a été saisi :

- rapport du vérificateur général intitulé « Fonctionnement du Bureau » pour l'exercice se terminant le 31 mars 2017
- rapport du vérificateur général intitulé « Fonctionnement du Bureau » pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018
- rapport du vérificateur général intitulé « Fonctionnement du Bureau » pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019
- rapport du vérificateur général intitulé « Fonctionnement du Bureau » pour l'exercice se terminant le 31 mars 2020
- rapport du vérificateur général intitulé « Fonctionnement du Bureau – Priorités stratégiques » pour les exercices 2019-2020 et 2021-2022
- rapport du vérificateur général intitulé « Follow-Up of Previously Issued Recommendations » et daté de mai 2014
 - Partie 17 : « Personal Injury Protection Plan »
- rapport du vérificateur général intitulé « Follow-Up of Previously Issued Recommendations » et daté de mai 2015
 - Partie 7 : « Personal Injury Protection Plan »
- rapport du vérificateur général intitulé « Follow-Up of Previously Issued Recommendations » et daté de mai 2016
 - « Personal Injury Protection Plan ».